



Echos du Conseil municipal du 6 mai 2009

Ce Conseil municipal a donné lieu à peu de débats. Mais l'information et le dialogue avec des militants associatifs qui ont eu lieu à propos des transports en commun, au cours et en marge du Conseil, ont été importants.

Une nouvelle étape démarre, où nous devons surtout construire et débattre de propositions. C'est quand même plus riche d'espoirs que d'être cantonné dans la contestation.

Bonne lecture !

Patrick COTREL,

*Président du groupe Harmonicité
au sein du Conseil municipal*

Vous pouvez retrouver ce

compte-rendu et les précédents sur mon BLOG :

<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclarations préalables :

Information du Maire : (résumé) Bernard est heureux d'accueillir Jean François RETIERE. A chaque Conseil municipal, nous présentons une politique de la municipalité ou de Nantes Métropole. La dernière fois, c'était la politique sociale de la commune présentée par Roselyne DURAND, cette fois ci, c'est la politique des déplacements de Nantes Métropole par Jean François. Le Conseil communautaire a décidé de créer plusieurs lignes de chronobus, dont une sur l'Est de l'agglomération Thouaré - Sainte-Luce- tramway. C'était une nécessité pour notre secteur. Mais le travail ne fait que commencer, car cela implique une réorganisation complète des déplacements qui doivent s'appuyer sur une ligne chronobus cadencée et des rabattements par bus et déplacements doux.

Il est intéressant de croiser les regards de Nantes Métropole et de notre commune sur cette question. Par ailleurs, une des priorités de la municipalité est la maintenance des équipements municipaux et l'amélioration de leur performance énergétique. Pour nous aider, nous allons solliciter des subventions auprès du Conseil Général pour 176 000 € pour divers équipements et du Conseil Régional pour 155 000 € pour la réhabilitation de la salle René LOSQ.

Nous agissons également sur 3 autres priorités :

- la réduction de la fracture numérique (coup de pouce, atelier senior, ...).
- Le soutien aux associations, avec par exemple la création d'un Service municipal Vie Associative (et une réorganisation des Services)
- L'enfance et la jeunesse. Un enjeux essentiel est de favoriser le dialogue et l'accompagnement des Jeunes avec deux dispositifs : les Groupes de Proximité Jeunesse (GPS) et les Bourses Initiative Jeunes.

On le voit, nous sommes en train de dessiner le visage futur d'une commune solidaire qui contre balance l'individualisme.

Je termine en souhaitant la bienvenue à nos nouveaux collègues. Etre Elu local est une belle responsabilité au service de l'intérêt général.

Jacques CORDON : dit ne pas avoir préparé d'intervention préalable.

Christophe CLERGEAU (au nom du groupe Sainte-Luce Avance) : (résumé) Souhaite également

la bienvenue aux nouveaux Conseillers municipaux. Il salue la présence de Jean-François RETIERE qui symbolise le lien entre les actualités de la ville et Nantes Métropole. Nous devons débattre et nous approprier les grandes politiques de Nantes Métropole. Saluons également le travail qui se noue entre les communes de Sainte-Luce, Thouaré et de Mauves. Nous devons progresser dans les analyses communes pour que notre territoire apporte sa contribution et se fasse comprendre.

Patrick COTREL (au nom du groupe

Harmonicité) : Au nom du groupe Harmonicité, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au sein de notre conseil municipal à nos deux nouveaux collègues, Christelle PIQUIN et Pierre BOISTEAU.

Je voudrais évoquer la mobilisation du 1er mai qui a été impressionnante. Cela fait très longtemps qu'une manifestation du 1er mai n'a pas été aussi importante. Bien sûr, cette manifestation a été moins massive que celle du 19 mars, mais ce 1er mai tombait en plein milieu d'un week-end prolongé.

Il est clair que le mécontentement est fort face à ce gouvernement qui s'entête et continue à vouloir imposer ses contre-réformes d'inspiration libérale. La baisse de la TVA à 5,5 % pour la restauration, secteur pas plus touché que les autres par la crise, l'aide financière de l'État aux heures supplémentaires, alors que le chômage enfle, etc... sont des mesures impossibles à justifier raisonnablement.



Dessin publié dans Ouest France du 27 avril 2009

Dans certains cas, même le patronat a du mal à suivre ce gouvernement : lors de l'examen du projet de loi sur

la formation professionnelle par le Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long Vie, le vote des organisations patronales et des chambres consulaires se partageaient entre le 'non' et l'abstention. Au total, ce Conseil National a émis un avis négatif sur cette Loi.

Dans ce contexte de crise financière et économique, mais aussi social et environnemental, nous devons porter une attention particulière aux parties de la population qui sont les plus démunies ou qui sont les plus victimes de discrimination. Par exemple :

1. Nous devons veiller à ce que nos appels d'offres prennent en compte l'insertion par le travail des personnes handicapées et des plus éloignées de l'emploi. Dans ce domaine il est important de suivre le travail du Réseau Grand Ouest de la commande publique, auquel notre commune adhère, et qui aide les collectivités locales à passer des appels d'offres conformes aux objectifs du développement durable.
2. La crise risque d'augmenter fortement la demande de logements HLM. Nous devons accroître notre parc de logements sociaux. (situation actuelle = 10,4% pour un objectif de 20%). De plus, ce déficit entraîne une pénalisation financière de près de 100 K€ sur le budget de fonctionnement de la commune.
3. Nous avons à Sainte Luce 8 familles Rom que la commune a commencé à aider avec le soutien de bénévoles associatifs. Nous avons le sentiment que si chaque commune de l'agglomération accompagnait quelques familles Rom, alors l'intégration de ces 1300 personnes pourrait réellement progresser dans notre agglomération de 550 000 habitants. Mais l'absence de concertation intercommunale sur cette question peut engendrer des situations difficiles : la fermeture de certains terrains officiels pourrait conduire les familles expulsées à trouver refuge sur nos communes, sans que nous puissions trouver des solutions dignes. Comme Bernard AUNETTE l'a demandé à Jean-Marc Ayrault, c'est bien une

politique de Nantes métropole qui doit être définie et ce le plus rapidement possible.

Je souhaite la bienvenue à Jean-François RETIERE, Maire de Mauves. Je le félicite pour le succès de son festival « *Mauves en noir* », et je suis particulièrement content pour la place qui a été donnée à la réalisation des apprentis du CIFAM « *Ma Saucière Bien Aimée* ». Cet ouvrage qui met en regard les enquêtes du commissaire Maigret et les recettes de cuisine évoquée dans le récit est remarquable. L'enseignement dans les centres de formation d'apprentis ne doit pas seulement former des professionnels, mais aussi des citoyens ouverts à la culture, aux sports, aux valeurs républicaines et aux objectifs du développement durable.

Je voudrais enfin m'adresser à Jean-François RETIERE, Vice Président de Nantes Métropole chargé des déplacements, pour lui dire les attentes importantes de la population lucéenne vis-à-vis de la desserte de l'Est de l'agglomération par les transports en commun. Et ils n'ignorent pas, bien entendu, la mobilisation qui a conduit à une manifestation dans la commune.

Nous avons apprécié de façon très positive la décision de Nantes métropole d'implanter un *chrono bus* reliant Thouaré et Sainte Luce au réseau du tramway, si possible dès septembre 2012. La municipalité et les associations sont évidemment prêtes à prendre toute leur part dans l'élaboration du tracé de ce chrono bus et des différentes lignes de bus de rabattement, et l'autre moyen de déplacement doux.

Mais en même temps, nous souhaitons que soit étudiée les façons d'améliorer la situation actuelle, en redéployant les moyens actuellement existants : les trois lignes 75, 82 et 92 se chevauchent en partie, et une rationalisation pourrait être effectuée.

Jean-François, nous allons t'écrire un courrier allant dans ce sens.

Merci de votre attention.

Débat autour de la politique de déplacements de Nantes Métropole :

Jean-François RETIERE : (résumé) *Le Plan de Déplacements Urbain est arrivé à échéance. Il faut donc en faire le bilan et relancer une réflexion sur les perspectives de développement à l'horizon de 2020 et même 2030, en améliorant les collaborations avec les autres autorités organisatrices de transports : les cars Lila du Conseil général, l'étoile ferroviaire de Nantes et les TER et Tram-Trains du Conseil régional, et même d'autres collectivités (par exemple avec la CARENE pour Métrocéane). Cette réflexion doit s'étendre à l'ensemble de l'aire urbaine de Nantes qui touche 110 communes et avoir pour toile de fond le Plan Climat. Ce PDU associera les EluEs, les associations qui travaillent sur les déplacements et les citoyens (avec un panel citoyen, par exemple).*

En parallèle, les choix suivants ont été faits d'ici la fin du mandat (2014) : le « réseau armature » (tram et Busway) est de grande qualité. Avec 48 km, il représente 30% de l'offre de transports, mais draine 60% de la fréquentation. Par contre, le réseau de bus offre un bilan contrasté et il est particulièrement insatisfaisant à l'Est de l'agglomération. Nos choix :

- Assurer la maintenance du réseau armature : rénovation des rames de tramway (les premières ont

20 ans), augmenter la fréquence à 3 minutes entre Bellevue et Haluchère, ainsi que le Busway. Cela représente 140 Millions d'€ (l'équivalent de 10 km nouveaux de tramway) ;

- Réorganiser complètement le réseau des bus en créant 10 lignes de « Chronobus » radiales et circulaires, dont 5 devront être terminées au plus tard en 2013. L'axe Thouaré-Tramway est concerné par une de ces lignes, vous le savez. La fréquence de ces lignes sera de 6 mn en heure de pointe et de 10 mn en heure creuse. L'amplitude s'étendra de 5h du matin à 1h dans la nuit, et le service sera identique en période de vacances scolaires. Nous visons les trajets domicile travail des salariés et non plus prioritairement les scolaires. L'objectif de ces lignes est d'atteindre 10 000 voyageurs par jour.

Il va falloir une concertation avec les municipalités et les usagers pour définir le tracé de ces lignes et pour définir les rabattements par bus et par les autres moyens de déplacement (déplacements doux, parking relais).

Du côté de l'étoile ferroviaire, les choses avancent bien : les nouveaux quais en gare de Nantes pour le tramtrain sont faits, la rénovation de la signalisation est votée. Il restera les tronçons de 3^{ème} voie à faire à

Mauves et Ancenis.

A la fin de l'intervention, une quinzaine de personnes du public brandissent en silence des panneaux revendiquant des améliorations immédiates de la desserte de la commune par bus.



Jean-François RETIERE : (s'adressant aux manifestants) *on vous a entendu et on travaille d'arrache pieds. Et bien entendu, il y aura des améliorations avant septembre 2012 et le plus rapidement possible.*

Dans mon exposé, j'ai oublié un point : La Haluchère va devenir un pôle d'échanges entre le tramtrain et le tramway, et entre les lignes 1 et 2 du tramway. De plus, nous allons nous coordonner avec le réseau Lila du Conseil Général pour desservir la RD723

Patrick COTREL : Concernant les TER sur la ligne Angers-Nantes, le 15 mai prochain, le Conseil régional va voter les crédits nécessaires aux tronçons de 3^{ème} voie à Mauves et Ancenis, et va demander à Réseau Ferré de France d'entamer les études dès maintenant, sans attendre la fin de la rénovation de la signalisation. Cela marque une claire volonté d'avancer sans retard sur ce dossier.

A la fin du débat, en marge du Conseil municipal, les manifestants ont expliqué leurs revendications à Jean François RETIERE accompagné de Patrick COTREL.

1 – 1 à 1 – 3 Installation des nouveaux Conseillers municipaux :

Suite à la démission de Dominique BOTBOL et Françoise BICHOT, Mme Christelle PIQUIN et M. Pierre BOISTEAU sont installés dans la fonction de Conseiller municipal.

Ils remplacent Mme BICHOT et M. BOTBOL dans les commissions municipales « Gestion de la Ville » et

« Vivre Ensemble ». Mme PIQUIN remplace M. BOTBOL dans la commission « Animation de la Ville » et M. BOISTEAU remplace Mme BICHOT dans la commission « Solidarités ». M. Jacques CORDON remplace M. BOTBOL dans le groupe de travail sur le règlement intérieur.

1 - 4 Agenda 21 – Suppression du groupe de pilotage :

Patrick COTREL : Si on examine ce qui s'est passé avec l'ancien Agenda 21, on constate que le groupe de pilotage a bénéficié d'informations-formations sur divers sujets comme le plan climat de Nantes Métropole, la comptabilité carbone, ... Il a également été informé de l'avancée des actions correspondant aux fiches action « phare ». Mais en aucun cas, ce groupe n'a réellement piloté l'Agenda 21.

Il y a un an, nous avons constaté que cet ancien Agenda 21 aboutissait à des contradictions : fiches action définissant des intentions, mais pas des actions, absence d'aspect participatif, ...

Nous avons donc décidé de refonder la démarche Agenda 21 en commençant par des formations des agents et des EluEs. Depuis, le groupe de pilotage ne s'est plus réuni.

Par contre, la commission « Vivre Ensemble », créée en septembre dernier, a été informée du déroulement des différentes étapes de la refondation de l'Agenda 21 ; Nous pensons que cette commission « Vivre Ensemble » peut avantageusement remplacer le « groupe de pilotage » éteint.

Cette commission sera informée en juin des orientations de l'Agenda 21 et du mode d'élaboration participative des fiches action, avec un temps fort en octobre prochain.

Je vous demande donc d'approuver le transfert du pilotage de l'Agenda 21 à la commission « Vivre Ensemble » et la suppression du groupe de pilotage « Agenda 21 ».

11 – 1 à 11 - 4 Ressources humaines :

Claude ROUSSELOT : (résumé) *Informe de l'embauche prévisionnelle d'animateurs pour l'animation du centre de loisirs et du Service jeunesse. L'enveloppe prévisionnelle est de 60 mois. Un poste d'adjoint administratif est créé temporairement pour la mise en place du passeport biométrique, afin de mesurer la charge de travail réelle. En première approche, ce nouveau service va coûter près de 16 000€ à la commune, alors que l'Etat ne lui remboursera que 5 000€ !*

Claude informe de la volonté de la municipalité d'embaucher des Apprentis et de prévoir, à cet effet, des

*formations pour les tuteurs. Suite à une question de **Jacques CORDON, Claude ROUSSELOT et Patrick COTREL**, précisent qu'une formation pédagogique est indispensable pour encadrer correctement les jeunes. Contrairement à ce que M. Cordon affirme, il en est de même dans le privé : des formations et des certifications de tuteur sont organisées par les branches professionnelles et les Chambres de Métiers. Et le Conseil Régional, qui pilote tout le dispositif de l'apprentissage, donne même une majoration de prime aux employeurs d'Apprentis qui ont permis à leurs maîtres de stage de se former.*

11 – 5 Création d'un poste de Directeur général Adjoint :

Claude ROUSSELOT : (résumé) *Informe de la création d'un poste de Directeur Général des Services Adjoint. Il sera plus particulièrement chargé de suivre les services à la population. Ce poste sera confié à Madame Marie Ange BARRAUD. La réorganisation des services sera présentée au prochain Conseil municipal.*

12 – 1 Demande e subvention :

Maryvonne SARRAZIN : (résumé) *Informe que la commune va demander une subvention de 15 500€ au Conseil Régional, dans le cadre du Contrat Unique de Territoire, pour le réaménagement de la salle Renée Losq. Cela signifie que la municipalité fait le choix de réaménager cette salle afin de prolonger sa durée de vie. Les travaux sont estimés à 885 000€.*